

Déposer une demande d'admission à la maîtrise clinique en sexologie

Le dépôt d'une demande d'admission constitue l'étape préalable à la poursuite des études de deuxième cycle au département de sexologie. La date limite pour une admission à l'automne est le 1^{er} février.

IMPORTANT :

La réglementation pour l'obtention du titre de sexologue et du permis d'exercice de la psychothérapie est récente. Ce document présente l'information à jour pour faire une demande d'admission pour septembre 2017 au programme de maîtrise en sexologie, concentration clinique. La maîtrise clinique donne accès au permis de psychothérapie pour les candidats admis avec un baccalauréat en sexologie obtenu à partir de 2016 et ayant suivi le cours sur les aspects organisationnels de la profession (JUR1055). Les candidats ayant obtenu leur baccalauréat avant 2016 pourraient devoir compléter des cours d'appoint.

Les candidats admis provenant d'un autre programme universitaire devront compléter des cours d'appoint (maximum 6 crédits) ou une propédeutique (9 à 30 crédits). Les candidats nécessitant plus de 30 crédits de formation universitaire préalable ne sont pas admissibles (voir plus bas la formation universitaire appropriée). L'admission définitive à la maîtrise concentration clinique sera conditionnelle à la réussite des cours d'appoints ou de la propédeutique avec une moyenne minimale de 3,2/4,3.

Conditions d'admission

CONCENTRATION CLINIQUE - PROFIL SANS MÉMOIRE (1616)

Le candidat doit être titulaire d'un baccalauréat en sexologie, obtenu avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent

ou

être titulaire d'un baccalauréat dans une discipline connexe comme la médecine, la psychologie, la criminologie, le travail social, obtenu avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent

ou

posséder les connaissances requises, une formation universitaire appropriée (voir le tableau p. 4) et une expérience jugée pertinente.

Cheminement de la demande d'admission
--

1. L'étudiante, l'étudiant complète sa demande d'admission et la dépose au bureau du Registraire dans les délais requis.
2. Le bureau de Registraire vérifie l'admissibilité des dossiers et les transmet, le cas échéant, au Comité des programmes de cycles supérieurs en sexologie.
3. Le Comité de programmes transmet à l'étudiant.e des documents supplémentaires à remplir pour compléter son dossier d'admission.
4. Un comité de sélection évalue les dossiers de candidatures. Ce comité est composé de professeurs, professeures du département de sexologie de l'Université du Québec à Montréal désigné.e.s par le Comité des programmes de cycles supérieurs en sexologie.
5. Il est possible que le comité de sélection invite les candidats en entrevue afin de discuter de l'adéquation de leur candidature aux objectifs du programme.

Votre demande d'admission doit comporter les documents suivants :

- Photocopie du certificat de naissance** (seulement si aucune inscription dans un établissement collégial ou universitaire québécois depuis 2000)
- Relevés de notes et attestations**, consulter le point numéro 2 précisions à cette adresse : <http://www.etudier.uqam.ca/documents-requis>
- Autres pièces justificatives pertinentes**, liste des communications et des publications, etc.
- Trois (3) rapports** provenant de professeurs, chargés de cours, de chercheurs ou de superviseurs pouvant juger de vos aptitudes et de vos capacités à mener à bonne fin des études avancées.
- Curriculum vitae.**
- Une lettre de motivation pour étudier au programme (maximum 2 pages)**
- Pour les étudiants provenant d'autres programmes que sexologie :**
 - **Le tableau des cours équivalents complété;**
 - **Les plans de cours numérisés pour les cours équivalents.**

Admission en ligne : <http://www.etudier.uqam.ca/admission-en-ligne>

Formulaire de demande d'admission imprimable :
http://www.registrariat.uqam.ca/Pdf/formulaires/DA_2_3.pdf

Les étudiant.e.s étranger.e.s doivent consulter l'URL <http://www.etudier.uqam.ca/documents-requis>

Les candidatures sont évaluées en fonction des critères suivants :

- L'évaluation du dossier scolaire et des lettres de recommandation (rapports);

Suite à la première étape de sélection, un questionnaire est envoyé par courriel aux candidats retenus qui sont aussi convoqués en entrevue

- L'évaluation du questionnaire et de l'entrevue.

L'offre d'admission

Les candidats non retenus reçoivent une lettre précisant les motifs du refus. Les **candidat.e.s éligibles** à la poursuite de leurs études de maîtrise en sexologie font l'objet d'une recommandation favorable par le comité de sélection.

Selon leur degré de préparation aux études de deuxième cycle, ces candidats reçoivent de la part du Registraire **une offre d'admission définitive ou conditionnelle** (si le comité estime que des apprentissages nécessaires doivent être réalisés avant l'admission définitive). Selon leur décision, les candidats peuvent accepter ou refuser cette offre d'admission.

Le programme est contingenté.

Tableau d'équivalences des cours universitaires suivis en préparation à la maîtrise clinique en sexologie

Le tableau suivant représente les cours qui seront exigés pour l'obtention du titre de psychothérapeute et pour l'accès à l'ordre professionnel des sexologues du Québec suite à l'obtention de la maîtrise clinique en sexologie. Ces cours sont issus du programme de baccalauréat en sexologie et sont nécessaires pour la poursuite des études à la maîtrise clinique en sexologie. Vous trouverez un sommaire des cours à l'adresse suivante : <https://www.etudier.uqam.ca/programme?code=7809#Cours>

Il est possible que vous ayez suivi des cours équivalents dans votre cheminement universitaire. Pour chaque cours, indiquez le, ou les sigles de cours qui figurent à votre (vos) relevé(s) de notes dont les contenus pourraient constituer un équivalent partiel (P= une partie d'un cours constitue un équivalent) ou complet (C= 45 heures de cours). Pour chacun des cours indiqués au tableau, joindre le ou les plans de cours numérisés à votre demande d'admission.

Cours préalables (tous de 3 crédits)		Sigle(s) du (des) cours équivalent (s) et nombre de crédits	Partiel (P) ou Complet (C= 3 crédits = 45 heures de cours)	Syllabus joint (cocher)
Méthodologie de la recherche (6 crédits)				
SEX1210	Méthodologie quantitative en sexologie (ou autre cours de méthodologie)			<input type="checkbox"/>
SEX4004	Méthodes et techniques de recherche en sexologie II			<input type="checkbox"/>
Le développement et les problématiques associées (6 crédits, dont au moins un credit pour chaque période développementale)				
SEX1103	La sexualité de l'enfant et du pré-adolescent			<input type="checkbox"/>
SEX1203	La sexualité de l'adolescent et du jeune adulte			<input type="checkbox"/>
SEX3103	La sexualité de l'adulte et de la personne âgée			<input type="checkbox"/>
SEX1117	Anatomie et physiologie de la sexualité			<input type="checkbox"/>
SEX1204	Les dysfonctions sexuelles			<input type="checkbox"/>
SEX2105	Troubles de la genralité et sexualités atypiques			<input type="checkbox"/>
SEX1102	Modèles contemporains de santé sexuelle			<input type="checkbox"/>
SEX3104	Problématiques sexologiques des violences et des abus sexuels ou SEX3001 ou SEX3002 ou SEX3102			<input type="checkbox"/>
PSY2800	Psychopathologie			<input type="checkbox"/>
SEX2113	Initiation à la relation d'aide en sexologie			<input type="checkbox"/>
SEX2218	Relation d'aide dans l'intervention sexologique			<input type="checkbox"/>
SEX3213	Éthique et déontologie de la pratique professionnelle en sexologie			<input type="checkbox"/>
JUR1055	Psychothérapie : aspects juridiques et organisationnels			<input type="checkbox"/>